

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 43 — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

PROCLAMATION.

L'EMPEREUR AU PEUPLE FRANÇAIS.

Français! — L'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du Roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités, la justice, et menace nos frontières. Toutes les grandes puissances ont protesté contre cette agression. Le Piémont ayant accepté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut-être la raison de cette invasion soudaine: c'est que l'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique; car, dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir.

Jusqu'ici la modération a été la règle de ma conduite, maintenant l'énergie devient mon premier devoir.

Que la France s'arme et dise résolument à l'Europe. Je ne veux pas de conquête, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; j'observe les traités, à condition qu'on ne les violera pas contre moi, je respecte le territoire et les droits des puissances neutres, mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étrangère.

La France a montré sa haine contre l'anarchie; elle a voulu me donner un pouvoir assez fort pour réduire à l'impuissance les fauteurs de désordre et les hommes incorrigibles de ces anciens partis qu'on voit sans cesse pactiser avec nos ennemis; mais elle n'a pas pour cela abdiqué son rôle civilisateur. Ses alliés naturels ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et quand elle tire l'épée ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir.

Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même et non de la changer de maître, et nous aurons à nos frontières un peuple ami, qui nous devra son indépendance.

Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule, contribuer à y fonder l'ordre sur des intérêts légitimes satisfaits.

Nous allons enfin sur cette terre classique, illustrée par tant de victoires, retrouver les traces de nos pères, Dieu fasse que nous soyons dignes d'eux!

Je vais bientôt me mettre à la tête de l'armée. Je laisse en France l'Impératrice et mon Fils. Secondée par l'expérience et les lumières du dernier frère de l'Empereur, Elle saura se montrer à la hauteur de sa mission.

Je les confie à la valeur de l'armée qui reste en France, pour veiller sur nos frontières, comme pour protéger le foyer domestique; je les confie au patriotisme de la garde nationale; je les confie enfin au peuple tout entier, qui les entourera de cet amour et de ce dévouement dont je reçois chaque jour tant de preuves.

Courage donc, et union! Notre pays va encore montrer au monde qu'il n'a pas dégénéré. La Providence bénira nos efforts; car elle est sainte aux yeux de Dieu, la cause qui s'appuie sur la justice, l'humanité, l'amour de la patrie et de l'indépendance.

Palais des Tuileries, le 3 mai 1859.

NAPOLÉON.

Voici le texte de la déclaration lue par M. le comte Walewski au Corps-Législatif:

Messieurs,

J'ai eu l'honneur de présenter au Corps-Législatif l'exposé des négociations suivies par les puissances jusqu'au moment où l'Autriche, séparant son action de celle des autres cabinets, a pris la résolution d'adresser à la Sardaigne un ultimatum énonçant, s'il n'y était satisfait, l'intention de recourir à l'emploi des armes.

Le gouvernement de l'Empereur n'a pas voulu laisser ignorer à la cour d'Autriche comment il

envisageait cette éventualité, et le chargé d'affaires de Sa Majesté à Vienne a prévenu, dès le 26 du mois dernier, le gouvernement autrichien, que, si ses troupes franchissaient la frontière du Piémont, la France serait obligée de considérer cette invasion d'un pays allié comme une déclaration de guerre.

La cour d'Autriche ayant persisté à employer la force, et ses troupes étant entrées le 29 sur le territoire sarde, l'Empereur m'a ordonné de porter à la connaissance du Corps-Législatif ce fait qui constitue l'Autriche en état de guerre avec la France.

(Le Pays.)

Le Moniteur publie la dépêche suivante:

Le consul de France au ministre des affaires étrangères.

« Parme, le 1^{er} mai, 6 h. du soir.

Une manifestation a eu lieu hier devant le palais Royal. Les officiers, au nom de la troupe, ont demandé à se réunir à l'armée piémontaise. La duchesse a quitté Parme à une heure, après avoir nommé un conseil de régence composé de ses ministres. Les princes sont également partis ce matin. L'ordre n'a pas été troublé. »

Aux nouvelles qui précèdent le Pays ajoute les renseignements suivants.

Le conseil de régence institué à son départ par S. A. R. Madame la duchesse de Parme a dû résigner ses pouvoirs en présence de l'attitude de la population et de l'armée. Un gouvernement provisoire a été installé et l'ordre continue d'être parfait.

D'après le Pays, S. Exc. M. l'ambassadeur d'Autriche a quitté Paris hier dans la matinée.

L'ANGLETERRE DANS LA CRISE ACTUELLE.

I.

Il n'est pas un esprit attentif qui ne soit frappé de l'identité qui existe entre le rôle joué par l'Autriche en 1853, et le rôle joué par l'Angleterre en 1859.

En 1853, l'indécision de l'Autriche laissa faire la guerre d'Orient.

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Troisième Partie.

(Suite.)

Ils pénétrèrent dans un assez long couloir donnant sur un appartement isolé, qui se composait de deux pièces. La prévoyance d'Alexis avait déjà tout réglé. Sur une table se trouvaient les livres dont Bénédicte faisait sa lecture favorite: Shakspeare, Dante, Chateaubriand, les poésies de Michel-Ange, celles de Théophile Gautier, d'Emile Deschamps, d'Alfred de Vigny, d'Arsène Houssaye. Sur un chevalet était posée une toile, attendant le crayon et la couleur. C'était un véritable nid d'artiste, et il y avait d'autant moins de danger d'être surpris, que les fenêtres donnaient sur le jardin.

Bénédicte, rempli de reconnaissance, pressa la main d'Alexis.

— J'espère dit ce dernier, que vous ne vous ennuierez pas trop en ce lieu où, si vous le permettez, ma sœur et moi nous irons de temps en temps vous rejoindre, moi avec mes vieux parchemins, — selon l'expression de la pauvre vicomtesse, — Louise avec sa broderie.

— Oh! je ne serai bien qu'avec vous deux.

— Pour commencer, cachez-vous!... s'écria d'Orban. Il me semble que j'entends parler.

Alexis et sa sœur franchirent à la hâte le couloir; en rentrant dans le salon, ils se trouvèrent en présence d'Emma.

— C'est encore moi, dit gracieusement M^{lle} de Neuville, suis-je assez importune!

— Vous êtes et serez toujours la bien-venue, répliqua le vicomte. Que fait donc notre marquis?

— Le sais-je, en vérité? Aujourd'hui, il a déjeuné seul, à la hâte, puis il est parti et nous l'avons rencontré pendant la promenade sans qu'il se soit arrêté un moment pour causer avec nous.

— Il est bizarre, vous le savez...

— Oui, mais cette bizarrerie dure depuis deux mois, et je ne puis m'empêcher d'en ressentir quelque affliction pour ma sœur et d'en être moi-même un peu blessée.

— Mademoiselle Emma, permettez-moi de vous donner un conseil.

— Très-volontiers, Monsieur le vicomte, dit la jeune fille avec une certaine émotion.

— Eh bien! vous avez tout ce qui peut rendre la vie heureuse. Je ne détaillerai aucune de vos qualités, parce qu'il est absurde et hors de mon caractère de faire des portraits en face des personnes; mais je vous dirai: Ne vous troublez pas ainsi et gardez le calme qui convient à votre âge et à votre position.

— Je vous remercie, répondit tristement Emma. Il en est des conseils de l'amitié comme des ordonnances du médecin: quelquefois ils arrivent trop tard.

Alexis sentit ce que ces mots contenaient de mystérieux. Sa pensée s'envola vers Bénédicte.

M^{lle} de Neuville ne voulut pas le laisser sous l'impression pénible des dernières paroles qu'elle avait prononcées.

— J'ai, dit-elle, pour Louise, une commission de ma sœur, et je dois rapporter une décision que vous seul pouvez donner. Juliette, qui est infatigable pour le plaisir, s'apprete à aller ce soir d'abord au Casino où l'on dansera, puis chez la princesse de Kaunitz où il y a un bal presque diplomatique; elle m'y entraîne et je ne puis m'en dispenser; mais elle s'est mis en tête de vous enlever une seconde fois Louise malgré son éloignement pour la foule et le bruit.

Le vicomte fronça le sourcil. Qu'allait devenir la bonne soirée qu'il projetait déjà en tiers avec Louise et Bénédicte, la soirée d'intime causerie?

— Si cela plaît à ma sœur...

— Oh! moi, dit M^{lle} d'Orban, je suis devenue, sinon d'un éloignement, du moins d'une indifférence, lorsqu'il s'agit de fêtes!...

— Vous le voyez, dit Alexis, je n'ai pas dicté sa réponse.

— Non, mais sans le vouloir, peut-être l'inspirez-vous. Je n'aurai pas ma Louise et je serai bien seule. Il est vrai que vous aurez votre sœur... Tenez, je vous pa-

En 1859, l'indécision de l'Angleterre laisse faire la guerre d'Italie.

Si, après s'être réunie aux quatre grandes puissances, et avoir blâmé, avec elles, les projets de l'empereur Nicolas, l'Autriche avait jeté résolument son épée dans la balance, en faveur de la justice et de la paix, la Russie se serait arrêtée; et la diplomatie, restée maîtresse du terrain, aurait réglé les difficultés survenues en Orient avec moins de sacrifices pour tout le monde.

Si, après avoir reconnu, avec la France, la Russie et la Prusse, que le régime actuel de l'Italie est impossible, plein de dangers pour l'Europe, et qu'il faut l'améliorer, dans l'intérêt général; si, après avoir condamné et rejeté publiquement, avec des paroles sévères, les prétentions de l'Autriche, l'Angleterre avait appuyé son opinion d'une menace formelle et sérieuse de son intervention armée, Sa Majesté l'empereur François-Joseph aurait immédiatement accédé aux désirs de l'Europe, la guerre d'Italie n'aurait pas lieu, et l'Autriche sortirait du conflit avec moins de concessions et de sacrifices que, selon toutes les apparences, la lutte armée ne lui en imposera.

C'est donc, comme nous disions, un manque de résolution de la part de l'Angleterre qui amène la guerre d'Italie, comme un manque de résolution de l'Autriche avait amené la guerre d'Orient.

II.

Nous disons manque de résolution, pour être réservé, et ne juger personne témérairement. Si d'autres allaient jusqu'à supposer du calcul dans la combinaison du ministère tory, en se rappelant que, depuis deux siècles, l'Angleterre s'est toujours ménagée dans l'Autriche une force docile pour peser sur le continent, et une épée pour menacer la France, nous pourrions faire observer que l'événement déjoue souvent ces calculs.

L'Autriche en fait aujourd'hui l'expérience en ce qui la touche.

L'Angleterre avait fait le plus gros de la besogne, en déclarant, à la face du monde, que l'Autriche avait tort de mal gouverner l'Italie, tort de vouloir que les Etats libres de la Péninsule subissent sa mauvaise administration et ses mauvais exemples, tort d'exiger du Piémont des concessions déraisonnables, tort enfin de résister à l'arbitrage européen, animé du désir de conserver la paix au monde, en améliorant la condition des peuples italiens.

S'il y avait à craindre de s'aliéner l'Autriche, le coup était déjà porté par les paroles prononcées. L'action, venue à l'appui des paroles, n'y aurait rien ajouté de considérable; et le monde y eût gagné la paix. La politique hésitante des tories a donc manqué son premier but, qui était d'éviter la guerre. L'histoire dira si elle aura atteint le second, qui était de conserver à l'Angleterre, sur le continent, l'appui de l'Autriche.

III.

Les tories ont donc fait à l'Angleterre cette situation fâcheuse que l'on peut supposer qu'elle n'a pas voulu sincèrement la paix, ou qu'elle n'a pas osé la guerre. Ces deux hypothèses sont également au-dessous de la dignité du peuple anglais. Il ne les pardonnera pas à lord Derby et à ses collègues.

Tout fait donc pressentir la rentrée aux affaires

de lord Palmerston; mais nous parlerons de lui aussi franchement que de ses adversaires, et nous dirons: Que peut venir faire de sérieux un ministre whig, si ce n'est réparer la faute des tories?

Certes, les choses sont bien avancées et bien compromises, puisque les avant-gardes françaises et autrichiennes sont en présence: mais avec un gouvernement aussi loyal et aussi modéré que celui de l'empereur Napoléon III, la raison, la justice et la paix ne se présentent jamais trop tard!

Oui, que les whigs fassent ce que les tories auraient pu et dû faire; qu'ils donnent une sanction sérieuse et efficace au blâme que l'Angleterre a exprimé contre l'Autriche; qu'ils jettent une parole décidée dans la balance; qu'ils disent à l'Empereur François-Joseph: « Nous n'avons pas depuis vingt ans, travaillé à l'indépendance de l'Italie pour l'abandonner au moment décisif: réglons à l'amiable le sort de la péninsule sur des bases que ses peuples puissent trouver raisonnables, ou bien l'Angleterre se réunira à la France, comme elle l'a déjà fait, pour le bien du monde entier: » — de telles paroles atteindront, par des voies pacifiques, le but que la France s'est vue forcée de poursuivre par la voie des armes, et nous renoncrons sans regret à l'honneur du rôle qui nous a été fait.

IV.

La France ne cherche pas les aventures; elle cherche la sécurité, au dedans; la dignité, au dehors. Que l'Italie soit pacifiée, par l'établissement d'institutions appropriées aux temps, aux mœurs et aux besoins, et la mission de nos armées au-delà des Alpes sera terminée.

Certes, nous le reconnaissons, le terrain est déjà bien étroit entre les soldats autrichiens et les nôtres: mais il faut peu de place pour planter le drapeau de la paix.

Rien n'est encore irrévocablement compromis; les deux Empereurs ne sont pas montés à cheval; il n'y a, d'aucun côté, pour les peuples, une haine à étouffer, pour les soldats, une défaite à venger.

Un ministère whig peut, dans quelques jours, sauver le continent d'une crise dangereuse, resserrer l'alliance de la France et de l'Angleterre, et calmer l'Europe avec un mot.

Si ce n'est pas pour ce grand et noble résultat que lord Palmerston désire rentrer aux affaires, nous ne comprenons pas son ambition.

Quant à la France, pourvu que l'indépendance de l'Italie soit sauvée, elle est et sera toujours également prête à la paix, ou à la guerre.

A. GRANIER DE CASSAGNAC,
Député au Corps-Législatif.

(Le Pays.)

MOUVEMENT DES AUTRICHIENS EN ITALIE.

La marche des Autrichiens de Novare à Verceil n'est pas confirmée par les dépêches que nous recevons aujourd'hui.

Verceil est comme on le sait une des trois places fortes qui protègent Turin du côté de la Lombardie. Elle est située sur la rive droite de la Sesia, à 19 kil. de Novare et à 65 kil. nord-est de Turin. Les troupes autrichiennes qui ont occupé Novare sont au nombre de 450 hommes seulement.

Le corps d'armée qui s'était porté de Vigevano sur Mortara n'a pas fait un pas en avant. Ce corps

est moins considérable qu'on ne l'avait annoncé hier; il ne compte que 2,000 hommes. La même dépêche signale, il est vrai, le départ de Plaisance d'un corps plus considérable et qui paraît vouloir se concentrer sur la rive gauche du Pô.

Ces mouvements de l'armée autrichienne du côté de Novare et de Mortara ne nous paraissent être que de simples démonstrations. Nous avons peine à croire que les ennemis puissent tenter une entreprise sérieuse sur Alexandrie et Verceil, en présence des troupes françaises concentrées à Gênes et à Turin et dont le nombre augmente d'heure en heure.

Le mouvement offensif qui nous paraît le plus significatif est celui du corps d'armée qui est entré en Piémont par le lac Majeur et qui s'avance du côté de la Sesia. La Sesia descend du mont Rosa, dans la province de Novare, se dirige vers Alexandrie et se jette dans le Pô par deux branches.

Cette ligne paraît avoir été abandonnée par les Piémontais.

En arrière de la Sesia se trouve la Dora-Baltea (la Doire), qui a donné son nom à un des départements français du premier Empire, et dont Ivry était le chef lieu.

La Dora-Baltea prend sa source dans les Alpes au pied du mont Saint-Bernard, traverse de l'ouest à l'est la vallée d'Aoste, arrose une partie de la vallée d'Ivrée, limite les provinces de Verceil et de Turin, et après un parcours de 154 kilomètres, va se jeter dans le Pô, sur la rive gauche, entre Crescentino et Brusasco. Ivry est la seule place forte qui se trouve sur cette ligne. C'est une ville de 10,000 habitants, située à 50 kilomètres, nord-est de Turin. Elle a été prise par les Français en 1796 et en 1800. Cette ligne a été indubitablement mise en état de défense, car une dépêche que nous avons publiée, il y a deux jours, annonçait que le roi de Sardaigne, accompagné du maréchal Caurobert et du général Niel, avait visité cette ligne.

Les nombreuses rizières cultivées dans les vallées de la Doire et entretenues au moyen de canaux d'irrigation permettent d'inonder le pays et de retarder ainsi la marche d'une armée ennemie.

La présence à Suze d'un corps considérable de troupes françaises indique suffisamment que de ce côté encore les Autrichiens trouveront de sérieux obstacles.

(Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, 1^{er} mai. — La correspondance autrichienne annonce que, par suite de la nécessité de concentrer les pouvoirs civils et militaires, l'Archiduc Ferdinand-Maximilien a été déchargé provisoirement de ses fonctions de gouverneur-général de la Lombardo-Vénétie. Ces fonctions sont confiées au général Giulay, auquel est adjoint pour certaines affaires particulières le général de cavalerie Waldoden. Le gouverneur Berger est nommé *ad latus* du commandement général du pays, à Vérone, pour les affaires civiles. Rien de nouveau aujourd'hui du théâtre de la guerre.

Berlin, 1^{er} mai. — La Gazette Prussienne annonce qu'en raison de l'insécurité croissante de la situation politique, le gouvernement a résolu de mettre également sur pied de guerre les autres corps de l'armée prussienne.

raîtrai égoïste, mais j'insisterai, et si vous avez de l'amitié pour moi...

— Louise ira au bal! Louise ira au bal!

Il souffrait visiblement. Emma eut pitié de lui.

— Je crains, dit-elle, que ce sacrifice ne vous soit pénible. Vous n'avez, hélas! que trop de raison de fuir le monde!

Cette allusion compatissante rendit à Alexis toute son énergie.

— Il est certain que, personnellement, je n'ai pas à me louer du monde. Je le vois sans amertume et sans haine, mais aussi sans empressement, et la retraite m'est devenue nécessaire. Il faudra qu'un long temps s'écoule avant que mes chagrins soient calmés. Et même, le seront-ils jamais?... Loin de moi cependant l'idée de faire à ma bonne Louise une existence de recluse. Va, Louise, tu accompagneras au bal M^{me} de Montglars et M^{lle} Emma. Va, et puisses-tu bien t'amuser.

Mariotte entr'ouvrit la porte et annonça M. le marquis de Montglars:

— Involontairement le vicomte dirigea un regard furtif vers l'asile où était Bénédicte, comme pour s'assurer que rien ne donnerait l'éveil. Puis, tranquillement du côté d'un ami: il ne songea plus qu'à l'autre. Sa main avait pressé avec chaleur celle du marquis. Celui-ci entra sans faire de ces démonstrations bruyantes auxquelles son passé avait accoutumé tous ceux qui le connaissaient. Il s'assit entre Louise et son frère, et dit à ce dernier:

— Voici une journée à demi-perdue, car elle est avancée déjà et je ne t'avais pas vu. Le temps s'écoule avec une rapidité... J'ignore à quoi je l'emploie... Je ne suis pas content de moi.

— Ne te reproche rien, répondit Alexis. Je ne suis pas de ceux qui comptent le nombre et calculent la longueur des visites. Une bonne pensée me suffit.

— Monsieur le marquis, dit Emma, ne soyez pas surpris de me rencontrer ici. J'y apportais une commission de ma sœur.

— Ah! sans doute, il s'agit de quelque fête?

— Oui, de deux bals pour ce soir; Louise nous est accordée. J'espère aussi que vous y viendrez.

— La marquise ne vit que dans cette atmosphère.... Quant à moi, c'est différent. Le bal m'assomme.

— Comme vous êtes changée!

— Il se peut, ma chère enfant! L'homme change avec les événements.

Félix se tut. Emma comprit qu'il désirait rester seul en compagnie d'Alexis.

— Louise, dit-elle, si nous faisons un tour de jardin?

M^{lle} d'Orban s'empressa de se lever. Par un geste rapide elle avait, avant de sortir, recommandé la prudence à son frère.

Sitôt qu'ils furent seuls:

— Je suis désespéré! s'écria M. de Montglars, en jetant son chapeau sur le canapé.

— Qu'est-ce donc? toujours des tourments!

— Parce qu'il y a toujours de l'imprévu.

— Enfin?... Tu m'inquiètes.

— Maria est à Aix!... Elle y est arrivée hier avec cet imbécille de Colmann!

— Après?

— Je l'ai rencontrée à la promenade.

— Eh bien?

— La marquise passait: j'ai lu sur son visage l'ironie la plus mordante. Maintenant rien ne lui ôterait de la tête que c'est moi qui ai convié cette femme à venir me retrouver.

— Que t'importe, s'il n'en est rien?

— Que m'importe, Alexis!... Ah! pour tenir ce langage, tu ne t'es pas rendu compte des agitations qu'il y a dans mon cœur. Ce que je souffre dépasse la mesure des tortures habituelles de l'amour. Je ne veux pas le laisser paraître, je ne le puis même pas. Il faut que je renferme en moi-même mes pensées dévorantes; il faut que je conserve une physionomie calme, afin de ne point devenir un objet de ridicule et de pitié. Tu m'as connu léger, dissipé; tu m'as fait assez souvent la guerre à ce sujet, me reprochant de délaisser Juliette et d'être le seul peut-être à ne pas reconnaître sa supériorité. C'est vrai, je méritais ces reproches, j'en méritais de plus grands encore. Mais combien j'ai expié les torts du passé!... Si je restais indifférent auprès de la marquise, c'est que je me croyais sûr de son affection. Une cruelle découverte, en me détrompant, m'a jeté dans un tout autre ordre

Lisbonne, 1^{er} mai. — Le paquebot anglais *Avon* porteur des malles mensuelles du Brésil et de la Plata, est arrivé cette nuit et part ce soir pour Southampton.

Rien d'important de la Plata.

Les nouvelles de Rio-Janeiro sont du 9 avril. M. Nabuto, ministre de la justice, était sorti du ministère et avait été remplacé par le baron de Muritiba. Le ministère était faible et indécis sur la politique qu'il devait suivre. L'opposition se formait.

M. Antão avait été nommé président de la province de Rio-Grande.

Sont partis de Rio, pour le Havre : 15 mars, l'*Amiral Coligny*, 16, le *Commerce de Paris*; 3 avril, le *Mineiro*.

Dresde, 2 mai. — Le *Journal de Dresde* annonce, dans son numéro de lundi, que l'Autriche a informé aujourd'hui la Diète Germanique, dans une séance extraordinaire, que la guerre venait d'éclater en Italie. La Diète a renvoyé cette communication à une commission chargée d'en faire son rapport.

Berlin, 2 mai. — Le ministre de la guerre a rappelé à la Chambre des députés que le gouvernement avait exposé, dans la séance du 28 mars, les motifs qui l'avaient déterminé à ordonner la mobilisation des trois corps d'armée formant le contingent fédéral. Depuis, les circonstances politiques ont pris un caractère tel que le gouvernement a cru devoir étendre cette mesure aux six autres corps d'armée. Les ordres nécessaires ont déjà été expédiés. Le ministre a ajouté qu'il se bornait pour le moment à cette communication, mais que le gouvernement se réservait de présenter très-prochainement à la Chambre une communication plus détaillée sur la situation politique.

Vienne, 3 mai, 10 h. 1/2 du matin. — L'ambassade française est partie hier soir.

L'archiduc Albert, qui se trouve en Hongrie, a été mandé à Vienne.

Le prince Windischgrätz doit aller à Saint-Petersbourg, chargé d'une mission particulière.

Turin, 2 mai. — *Bulletin officiel*. — Le général Giolay a adressé une proclamation aux populations sardes; il annonce qu'il vient délivrer le Piémont opprimé par la violence du parti subversif. Il a en même temps imposé à Novare une forte réquisition de subsistances et de fourrages. La pénalité pour quiconque s'y soustraira est une amende quintuple de la valeur des objets requis.

Les Autrichiens ont occupé Verceil.

Les dernières nouvelles portent que les troupes et les habitants de Parme se sont prononcés en faveur de la cause nationale; la duchesse régente, avant de partir, aurait nommé une régence qui a renoncé à ses pouvoirs. Un gouvernement provisoire a été installé au nom de Victor-Émanuel.

Pontremoli s'est soulevé dans le même sens.

Francfort, 2 mai. — On mande de Berne que l'Assemblée fédérale a été ouverte par un discours patriotique du président. Le Conseil fédéral demande l'approbation de la déclaration de neutralité et des levées de troupes ordonnées jusqu'ici, l'autorisation de prendre des mesures ultérieures de défense, un crédit illimité pour un emprunt et la nomination du général en chef. — Le ministre d'Aut-

riche à Berne a remis le manifeste de guerre. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le prince Eugène de Savoie-Carignan, lieutenant général de Sa Majesté sarde dans les États royaux, a rendu à la date du 28 avril deux ordonnances ayant pour but :

L'une, d'interdire, pendant la durée de la guerre, la publication, par quelque voie que ce soit, des nouvelles, rapports ou polémique ayant trait aux armées ou à la marche de la guerre, qui ne seraient pas officiellement communiqués ou publiés par le gouvernement;

L'autre, d'interdire, pendant la guerre, la perception d'aucun droit ni taxe à l'entrée ou à la sortie, au dépôt et à la consommation, en quelque ville que ce soit, des vivres et approvisionnements de toute espèce, pour le service des troupes alliées.

La même mesure est également prise en ce qui concerne les vivres et approvisionnements pour le service des troupes nationales, mais il sera servi par le gouvernement aux municipalités une indemnité annuelle correspondant à la somme moyenne des produits du dernier exercice 1857-1858.

— Sous le titre : *Les Français à Gênes*, le *Corriere mercantile* publie les lignes suivantes :

Hier, dans l'après-midi, les premiers Français arrivés ont eu la permission des officiers de visiter la ville. De la caserne de Saint-Benigno ils se sont répandus dans les rues; il est difficile de dire qui a été le plus content, des habitants de leur présence et de leurs manières urbaines et affectueuses, ou des Français par suite des témoignages d'estime et de cordiale amitié qui leur ont été prodigués. Il est certain que cette fraternisation complète était un agréable spectacle. Les petits enfants eux-mêmes venaient les saluer, tout le monde s'offrait pour les accompagner, les guider, les renseigner; chacun parlait sa propre langue et cependant tous s'attendaient.

La ville entière avait un air de fête. Le soir, les braves soldats sont rentrés dans les casernes chantant des chansons militaires mêlées aux cris patriotiques de : *Vive le Piémont ! vive l'Italie !*

A la représentation du théâtre Carlo-Felice, splendidement illuminé, les officiers français, accompagnés du petit nombre de nos officiers restés ici, ont été applaudis surtout lorsque le drapeau français a paru réuni au nôtre dans le nouveau ballet que l'on représente.

Pour faits divers : P.-M.-E. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Un décret impérial daté du 3 mai, rendu sur le rapport du ministre des finances, fixe au 7 mai l'ouverture de la souscription à l'emprunt de 500 millions, qui sera close le 15 du même mois. Le taux d'émission est fixé à 90 pour le 4 1/2 avec jouissance du 22 mars, et à 60 50 pour le 3 0/0 avec jouissance du 22 décembre 1858.

On ne paiera, en souscrivant, que le dixième des

sommes souscrites; le surplus sera versé de mois en mois, en dix-huit termes égaux, à partir du 12 juillet. Il résulte de cette combinaison une bonification qui n'est pas moindre de 2 fr. 88 pour le 4 1/2 et de 1 fr. 93 pour le 3 0/0. Ainsi, par exemple, pour une souscription de 30 fr. de route, qui n'exige qu'un versement immédiat de 60 fr. 50 c., on touchera au 22 juin prochain un semestre d'intérêt, soit 15 fr.

Les souscriptions qui ne dépasseront pas 10 fr. de rente ne seront pas réduites.

Par décret impérial, la session du Corps-Législatif est prolongée jusqu'au 21 mai.

Il paraît, d'après les bulletins autrichiens, que le quartier-général du général Giolay est actuellement Lomello. L'armée autrichienne a poussé jusqu'à Candia, ville située à moitié chemin de Mortara à Casale, route de Turin.

Le gouvernement piémontais ayant demandé au gouvernement de S. M. l'empereur de Russie de prendre en mains la protection des sujets sardes, à Venise, le gouvernement russe a, avec une bienveillante promptitude, répondu affirmativement à cette demande. Le consul de Russie à Venise a pris en mains la protection des citoyens piémontais et reçu en garde les archives du consulat. (*Le Pays*.)

Une personne étant ou non dans le commerce, pouvant cautionner 1,500 fr. espèces, et qui voudrait, dans sa localité, tenir un dépôt d'objets de luxe utiles à tout le monde, et ne causant aucun embarras, peut écrire pour connaître les conditions à M. LAURANT, négociant, quai Bourbon, 51, à Paris. (220)

Depuis 1848 jusqu'à nos jours, des savants et des expérimentateurs de tous pays ont fait subir aux machines propres à développer l'électricité et à l'appliquer à la médecine, des changements et des modifications nombreux. Jallabert, Mauduit, Signaux, De la Fond et bien d'autres, sur la fin du siècle dernier, ont mis à profit les ressources de l'électricité statique avec des résultats plus ou moins contestables; mais depuis la découverte de l'électricité dynamique par Galvani et Volta, les travaux des savants qui leur ont succédé ont parcouru des phases diverses et se sont approchés de plus en plus de la perfection; enfin, dans ces derniers temps, la découverte des machines électro-magnétiques et magnéto-électriques a mis à la disposition des médecins le mode le plus avantageux et le plus rationnel d'utiliser les propriétés thérapeutiques de cet agent merveilleux, et l'un des membres éminents de l'Académie impériale de médecine, M. le docteur Bouvier, fut chargé, naguère, de faire à cette savante Compagnie un rapport sur la valeur des différents instruments imaginés jusqu'à ce jour.

Malheureusement chaque inventeur donna naturellement sa préférence au résultat de ses recherches, et ne se servit, dans la pratique, que de l'instrument qu'il avait imaginé.

D'autre part, le charlatanisme s'empara de leur découverte et, bien ou mal et sans discernement, appliqua partout et quand même des agents qui ne

d'idées. Juliette avait livré son cœur à un étranger.

— Non ! s'écria le vicomte. Cela n'est pas. J'ai souvent repoussé avec indignation cette accusation injuste. Ma conviction à cet égard demeure inébranlable. Tu méconnaîs à la fois Juliette et M. Arnaud.

— Ne prononce pas ce nom si tu ne veux me chasser d'ici !

— Tu as le droit de m'exposer tes peines, mais mon devoir est de combattre des imputations qui me semblent erronées.

— Quoi ! oserais-tu soutenir, devant des apparences...

— C'est aussi sur certaines apparences absolument fausses, je le jure, et dont le secret est resté entre Mathilde et moi, que la vicomtesse a suspecté m'a fidélité. Les apparences ! ah ! voilà la base du jugement du monde !

— Quoi ! s'écria Félix avec emportement, me réduiras-tu au rôle d'Orgon ?

— Ne l'irrite pas, je t'en conjure. Si j'étais un conseiller ordinaire, tu pourrais suspecter mes paroles; mais moi, un frère !

— Ah ! tu as raison, Alexis, et je suis presque indigne de la patience que tu mets à m'écouter. Mais je suis si malheureux !

— C'est déplorable. Qu'y faire cependant ?

— Il n'y a rien à faire; j'ai pris un masque et je ne le quitterai pas.

— Oui, tu joues l'indifférence ?

— Avec un poignard dans le cœur. Sans le savoir, j'ai-

mais Juliette, et je l'ai appris le jour même où se sont envolées mes illusions. Cette révélation d'un trésor cheri et perdu m'a accablé. J'ai mesuré ma faiblesse et j'en ai rougi. J'ai affecté de ne plus intervenir dans l'existence de la marquise, de ne m'associer à aucun de ses plaisirs, de ne plus porter que pour la forme le titre d'époux. Mais, plus elle me croit détaché d'elle, plus je sens que je l'aime !...

— Prends-y garde, Félix : l'orgueil te mène hors du droit chemin, et, par suite, ta jeune femme s'en écarte aussi.

— Que veux-tu dire ?

— Je dis que ta loyale affection, tes avis, la prudence seraient nécessaires à la marquise, et lui manquent fatalement.

— Non, je ne me mêle pas de ses actions.

— Je dis que, pour s'étourdir peut-être sur le vide pénible de sa vie intérieure, M^{me} de Montglars se précipite avec une ardeur dangereuse vers tous les plaisirs, et qu'elle pourrait y laisser sa santé. N'as-tu donc jamais remarqué ses accès de toux et les rougeurs qui, de temps en temps, colorent les pommettes de ses joues ?

— Pardon.

— Et cela ne te donne pas à réfléchir ?

— Que la responsabilité du mal retombe sur l'amant de la marquise.

— Félix !... La marquise étendra bien aussi la responsabilité sur l'amant de Maria.

— Brisons là. Cette discussion m'énerve. Je te reverrai demain, Alexis.

— Le plus tôt possible, j'espère. Réfléchis à notre conversation.

Ils allèrent vers le jardin et firent signe aux jeunes filles de revenir. En ce moment un facteur apportait pour Alexis une lettre timbrée de Paris.

Le vicomte reçut cette lettre avec une émotion marquée.

— Est-ce du ministre de la guerre ? demanda Félix... Te rend-on grade et traitement ?

— Non : c'est de ma femme.

— Elle ose t'écrire !

— Oui, et d'une manière qui m'honore ! Vois...

« Monsieur, j'ai absolument besoin de vous parler. J'attends de vous un service, et je vous connais assez pour savoir d'avance que vous n'hésitez pas à me le rendre. En conséquence, je me mets en route immédiatement; cette lettre ne me précèdera que d'un jour. Agréez, etc. MATHILDE D'ORBAN. »

— Ainsi, tu consens à la revoir ? dit le marquis.

— Ce sera une épreuve douloureuse; mais je la subirai patiemment. Songe, mon cher Félix, que la patience répare bien des maux.

Le marquis emmena sa belle-sœur en disant :

— Vraiment ce stoïcien-là me met hors de moi !

Alexis s'était empressé de retourner auprès de Bénédicte pour le tirer de sa prison.

(La suite au prochain numéro.)

devaient être utilisés qu'avec la plus grande circonspection dans certains cas et dans de certaines conditions seulement. Il s'en suivit de la part du public, seul intéressé dans la question, une défiance et une appréhension bien légitimes qui lui firent repousser, à priori, les bienfaits d'une des plus brillantes découvertes des temps modernes.

Un des médecins les plus recommandables de Paris, le docteur Jouenne, entreprit d'élucider la question, d'expérimenter l'électricité de nouveau, d'écarter les moyens qui lui paraissaient inutiles ou nuisibles, mais de faire concourir à la guérison de

ses malades tous ceux qui lui sembleraient susceptibles de rendre des services réels, et même de combiner leur emploi avec celui des agents de la matière médicale que les médecins connaissent sous le nom de médicaments héroïques.

Après dix ans d'études sévères, le succès vint le récompenser de sa persévérance et de ses labeurs. Ayant mis à profit l'expérience de chacun, sans partialité et sans exclusion passionnée, il est parvenu à se constituer une méthode électrique de traitement qui lui fait obtenir chaque jour les cures les plus heureuses et les résultats les plus inattendus.

Le docteur JOUENNE recevra à Saumur, hôtel Budan, les dimanche et lundi 8 et 9 mai, ces deux jours seulement. (221)

BOURSE DU 3 MAI.

3 p. 0/0 baisse 75 cent. — Fermé à 60 60.
4 1/2 p. 0/0 baisse 2 fr. — Fermé à 87 75

BOURSE DU 4 MAI.

3 p. 0/0 hausse 53 cent. — Fermé à 61 15
4 1/2 p. 0/0 hausse 1 fr. 25 cent. — Fermé à 89 00.

P. GODET, propriétaire - gérant

LE DOCTEUR JOUENNE

Recevra à SAUMUR, HOTEL BUDAN, les dimanche et lundi 8 et 9 mai, ces deux jours seulement.

Traitement, par l'électricité combinée, des maladies chroniques de tous les organes, et particulièrement du poumon, du cœur, de l'abdomen et de toutes les névroses et névralgies.

Traitement par correspondance. (Affranchir.)

Le docteur JOUENNE, après avoir expérimenté pendant dix ans l'action de l'électricité sur les affections chroniques qui déciment la population, après l'essai de toutes les machines au moyen desquelles on fait agir ce puissant modificateur sur divers organes, après avoir enfin associé à cette action celle des médicaments et autres moyens connus en médecine sous le nom de médicaments héroïques, est parvenu à obtenir dans la cure de ces maladies les plus heureux résultats.

Les moyens électriques qu'il met en usage, sont presque tous dérivés de la Pile de Volta, et se recommandent par leur simplicité et la facilité de leur emploi; ils sont construits de telle façon que l'homme le plus étranger aux sciences physiques peut les mettre en action lui-même, et qu'ils peuvent s'appliquer, sans gêne et sans douleur, à tout instant de la journée, au repos comme au travail, dans toutes les attitudes et toutes les positions du corps que réclament les travaux des champs et ceux de l'atelier.

Après quelques heures seulement de l'application de ces appareils, les douleurs que le malade éprouvait se dissipent graduellement, les symptômes les plus incommodes disparaissent un à un, et deviennent de plus en plus supportables, et si le malade, étonné de voir son mal diminuer, veut faire une expérience décisive, en enlevant momentanément l'instrument galvanique, il sentira revenir ses douleurs, pour les voir se dissiper de nouveau, aussitôt qu'il l'aura réappliqué.

Après un ou plusieurs jours de cette facile médication, le sang et le fluide nerveux circulent plus facilement, l'estomac recouvre son énergie, le sommeil devient plus réparateur, toutes les fonctions et sécrétions, se régularisent, et enfin le pauvre malade dont la vie était languissante, souvent depuis bien longtemps, sent quelque chose de vivifiant et de régénérateur se répandre dans tout son être, et comprend avec bonheur la possibilité d'un retour à la santé, qu'il croyait perdue pour toujours. C'est alors que les nombreux moyens pharmaceutiques et autres dont la médecine dispose, combinés à l'action du fluide électrique dégagé d'une manière permanente, viennent, à l'aide du temps et d'un régime convenablement dirigé, prêter leur utile concours et deviennent modificateurs puissants, d'inutiles ou nuisibles qu'ils étaient avant l'application du bienfaisant fluide.

A Paris, rue Saint-Louis-en-l'Île, 13, les Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi, de 11 heures à 1 heure.

Quelques exemples de guérison feront mieux comprendre que toutes les explications, les avantages de ce nouveau traitement.

Gastralgie. — Battements de cœur.

M. Lamy-Oubleise, 22, rue Bichat, à Paris, au docteur Jouenne.

Monsieur, quand j'ai commencé votre traitement, il ne m'était plus possible de me tenir debout, les aliments et les boissons que je prenais étaient rejetés immédiatement, quelle qu'en fût la nature; ma maigreur était extrême et mes douleurs d'estomac intolérables. J'avais suivi sans succès les traitements de six médecins de Paris, vous m'avez guéri, à vous toute ma reconnaissance, etc., etc.

Mme Barjeon, 7, rue de l'Ouest, à Plaisance, à M. le docteur Jouenne.

Monsieur, quand je vous ai consulté, j'étais en proie, depuis longtemps (six mois au moins), à une toux sèche et fréquente avec difficulté de respirer et de dormir; l'estomac et la poitrine étaient le siège de douleurs intolérables, c'est pour moi un devoir bien doux à remplir que de certifier ici que votre traitement et vos appareils galvaniques m'ont rendu une parfaite santé.

Mlle Gelin, rue de Lascagne, 24, à Paris, à M. le docteur Jouenne.

Monsieur, après avoir péniblement passé l'âge si redouté des femmes, j'étais sujette à des douleurs dans la poitrine et à la figure avec battements de cœur et étourdissements; j'éprouvais ces malaises plus de trente fois dans les 24 heures. J'ai suivi ponctuellement vos ordonnances et vos traitements galvaniques, et, après six semaines, tout a disparu. Je saisis avec empressement l'occasion de vous dire publiquement combien je suis reconnaissante.

M. Mentzer, rue Saint-Louis-en-l'Île, 10, à Paris, au docteur Jouenne.

Monsieur, une affection grave du larynx et des bronches dont j'étais porteur depuis six mois avait complètement éteint ma voix, circonstance déplorable pour moi, puisque je suis un artiste musicien chanteur. Je voyais mon avenir perdu et ma vie même sérieusement menacée, quand un de mes amis, dont je bénis l'heureuse inspiration, me parla de vous et de vos traitements. Je suivis ponctuellement vos prescriptions; vous appliquâtes vos appareils galvaniques et fîtes agir l'électricité à plusieurs reprises pendant au moins six semaines, et au bout de ce temps, chose merveilleuse à dire, ma voix avait recou-

vré sa force et sa fraîcheur, ce qui a pu être constaté par toutes personnes qui fréquentent les églises où je chante habituellement. Je suis heureux de vous en témoigner hautement ma reconnaissance.

Mme Bois-Gontier, 25, rue Saint-Paul, à Paris, à M. le docteur Jouenne.

Monsieur, depuis deux ans, j'étais atteinte de bourdonnements et de sifflements dans les oreilles qui me donnaient des accès de folie et de désespoir; j'étais tellement sourde, que je n'entendais qu'à l'aide d'un cornet acoustique, et alors seulement que l'on y criait de toutes ses forces; le chagrin que me causait cette cruelle affection m'aurait mise au tombeau; j'eus le bonheur de m'adresser à vous, et, après six mois de votre traitement par l'iodure de potassium combiné à l'électricité, je guéris, à ma grande surprise et à mon grand étonnement encore. J'en fus d'autant plus étonnée, que tous les médecins que j'avais consultés m'avaient tous déclaré qu'il n'y avait aucun remède à mon mal. Je n'oublierai jamais, Monsieur, le service que vous m'avez rendu.

M. de la Morinière, rue du Paradis, 50, à Paris.

Monsieur, à la suite d'un rhumatisme aigu, qui m'a tenu deux mois au lit, cette affection se transporta brusquement sur le cœur et me causa une maladie organique et chronique de cette partie, dont j'ai souffert pendant longtemps. J'avais en plus une névralgie du crâne et de la face qui me prenait souvent, et faisait de moi, pendant les accès, un véritable martyr; j'avais essayé de tout sans succès; vos traitements et l'électricité ont pu seuls me rendre à la santé.

Votre bien reconnaissant malade, etc.

Gastralgie rebelle.

Mme Michelet, 10, rue Belzunce, à Paris, au docteur Jouenne.

Monsieur, à la suite d'une fièvre intermittente pernicieuse, à laquelle j'ai failli succomber, tous mes organes étaient tombés dans un état d'appauvrissement extraordinaire; mon estomac ne pouvait supporter la moindre nourriture, surtout au soir, sans me causer des douleurs intolérables, auxquelles succédaient souvent des vomissements plus douloureux encore, je passais mes nuits au milieu d'hallucinations et de terreurs que je ne pouvais maîtriser; enfin, je voyais venir ma dernière heure sans que mon médecin pût m'apporter le moindre soulagement. Je vous consultai, et je dois affirmer bien haut que vos traitements par les appareils galvaniques combinés à plusieurs autres moyens internes, m'ont rendu la vie, ce dont je vous serai éternellement reconnaissante.

A Paris, rue Saint-Louis-en-l'Île, 13, les Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi, de 11 heures à 1 heure.

M. CORNILLEAU (Florent-Eugène), ancien greffier du tribunal de commerce de Saumur, est dans l'intention de retirer son cautionnement. (222)

MAISONS

A VENDRE

UNE MAISON, située rue Saint-Jean, formant deux magasins, n°s 44 et 46, occupée par M. Brazier, chapelier.

Une AUTRE MAISON, située place de l'Hôtel-de-Ville, n° 20, occupée par M. Beneston, boucher, ayant derrière un autre bâtiment séparé par une cour et donnant rue de la Cocasserie, n° 4, occupé par M. Rebeilleau, cabaretier.

On donnera toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts, ou à M^e DUTERME, notaire.

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n° 3. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOR, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 3 FR. (19)

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf, n°s 23 et 25.

Le prix pourra consister, pour une partie, en une rente viagère. S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (173)

A VENDRE

DEUX MACHINES A VAPEUR, L'une fixe de la force de trois chevaux, et l'autre pour battre le blé. S'adresser à M. UNALSERRE-MARQUIS, à Saumur, ou à M. FUSEILLIER, mécanicien à Montreuil (139)

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER

Présentement, BOUTIQUE ET APPARTEMENTS Situés rue de la Comédie. S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

AVIS.

UNE DAME, connaissant la tenue des livres, désire avoir quelques heures d'écritures dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^H ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.